

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3980 - Mercredi 13 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Vers la résiliation du contrat Gateway ?



PASS SANITAIRE

**« Aucune décision n'a été prise
dans ce sens »**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 ao 15 Octobre 2021**

Lever du soleil:

05h 44mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



SANTÉ PUBLIQUE

La sensibilisation contre le cancer du sein se poursuit à Mohéli

Après Ngazidja et Ndzouani, l'association comorienne contre le cancer chez la femme (ACCF) se trouvait à Fomboni samedi dernier pour une campagne massive contre le cancer du sein. C'est pour inciter les femmes à faire le dépistage.

L'ACCF est en pleine campagne de sensibilisation ce samedi à Mohéli dans la capitale Fomboni. L'objectif est de réveiller les femmes de Mohéli à tenir compte de la maladie du cancer du sein, afin de les inciter à faire le dépistage. « Aujourd'hui nous vivons dans un monde de plus en plus confronté à des maladies dont le cancer du sein. Ce dernier fait beaucoup de ravage dans notre pays et Mohéli n'est pas épargné par ce

fléau » a fait remarquer Raya Oukacha, membre de l'ACCF. « Donc les femmes d'ici doivent arrêter leurs idées ancestrales selon lesquelles il faut voir un médecin lorsque tout ne va pas » a-t-elle exhorté.

Faire la mammographie une fois par an ou bien tous les deux ans permet à la Femme, selon ces militantes, de connaître son état sanitaire. En cas de tumeur, la femme a une très grande marge d'avance pour la guérison. « Il est évident pour une femme de pratiquer la palpation entre six à sept jours après ses règles pour identifier s'il n'y a pas un changement de forme ou bien de gonflement des seins qui sont d'ailleurs des signes du cancer du sein » dit le gynécologue Dr Mohammed Ibrahim qui a égale-



ment pris part à cette journée de sensibilisation.

En effet c'est « octobre rose » pour l'association ACCF, la couleur slogan choisie par cette association

pour lutter contre le cancer du sein, « vu que la couleur rose signifie la tendresse chez une femme » dit-on. En ce mois d'octobre les tarifs de la mammographie sont revus à la bais-

se exceptionnellement par certaines cliniques privées du pays.

L'ACCF a pris en charge certaines consultations. Une manière d'encourager économiquement les femmes aux revenus modestes à faire le dépistage. « Malheureusement à Mohéli il n'y a pas une Clinique ni un hôpital pour faire la mammographie. Toutefois si on se présente à Moroni dans notre association ACCF, on prend en charge gratuitement certaines consultations » a indiqué Mme Raya Oukacha avant de citer les frais de la mammographie à Anjouan et à la Grande Comore en baisse durant la période du 5 octobre au 5 novembre 2021.

Riwad

SANTÉ PUBLIQUE

Les Etats-Unis accordent 200 000 USD aux Comores



Les Etats-Unis accordent 200 000 USD d'aide d'urgence pour lutter contre le Covid-19 aux Comores. Cela servira à la formation, l'achat d'équipements et à la mise en place d'une station d'oxygène. Ce financement soutiendra également la promotion des vaccins en facilitant les dialogues et les campagnes de communication au niveau des communautés locales.

Vendredi 08 octobre, au bureau de l'OMS à Moroni, l'ambassadrice des Etats-Unis à Madagascar Amy J. Hyatt a annoncé que le peuple américain, par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), octroie 200 000 dollars d'aide d'urgence pour lutter contre le Covid-19 aux Comores en partenariat avec

l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette aide permettra de soutenir les efforts du gouvernement contre la pandémie, dans des domaines tels que la formation des agents de santé, le renforcement du contrôle de prévention des infections par l'achat d'équipements de protection individuelle, l'expansion de la capacité de surveillance des maladies pour identifier très tôt les cas positifs et l'amélioration de l'accès à l'oxygène qui est essentiel pour les patients. Cela, soutiendra également la promotion des vaccins en facilitant les dialogues et campagnes de communication au niveau des communautés locales.

« Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir, pour construire un monde plus sûr et plus sécurisé contre la menace des maladies infectieuses. Les Etats-Unis se sont engagés à s'associer au gouvernement comorien pour mettre fin à la pandémie de Covid-19, pour atténuer ses effets sociaux et économiques dévastateurs et pour recons-

truire un monde encore mieux préparé pour faire face aux futures épidémies », déclare l'ambassadrice des Etats-Unis lors de la cérémonie aux côtés de responsables du ministère de la santé et de l'OMS. Selon elle, ces efforts s'appuient sur des décennies de travail qui sauve des vies et sur le leadership des Etats-Unis dans la lutte contre les crises sanitaires mondiales. Au cours de 60 dernières années, l'USAID a sauvé des millions de vies de maladies telles que le virus Ebola, le VIH /sida, la tuberculose, le paludisme et maintenant la Covid-19.

De son côté, le représentant de l'OMS aux Comores Dr Diarra Abdoulaye, a précisé que cet appui répond à l'appel à la solidarité internationale du directeur général de l'OMS Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour faire face à la pandémie Covid-19. Il permettra au bureau pays de l'Oms de renforcer son appui aux efforts du gouvernement comorien à efficacement lutter contre le virus et son impact socio

sanitaire. « Cette aide sera utilisée dans la mise en œuvre des piliers essentiels de la riposte, à savoir le renforcement de la coordination, la planification et la gestion de la riposte, la communication sur les risques et l'engagement communautaire notamment dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19, la surveillance, l'investigation et le renforcement des capacités des équipes d'intervention rapides. Mais aussi le dépistage et le diagnostic à travers le renforcement du plateau technique du laboratoire national (capacités logistiques et humaines), la prévention et le contrôle des infections, avec un accent sur la gestion des déchets biomédicaux et l'approvisionnement des EPI (équipements de protection individuelle) et la prise en charge des patients atteints de la maladie », indique-t-il.

Nassuf Ben Amad

ICAN

Rencontre avec les dirigeants de l'ONG ICAN, prix Nobel de la paix de 2017

En marge de la 72e session du Comité exécutif du Programme du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), qui a lieu à Genève, du 04 au 08 octobre 2021, le ministre des affaires étrangères, a reçu à Genève, la visite des dirigeants de l'ONG ICAN, prix Nobel de la paix de 2017, pour parler de l'universalité, de l'effectivité et de la mise en œuvre du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ratifié par le Chef de l'Etat le 19 février 2021.

Le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal, a été invité à prendre part à cet important rendez-vous qui se penche sur la protection internationale des droits des réfugiés et des Apatrides. Il a reçu à Genève, la visite des dirigeants de l'ONG ICAN, prix Nobel de la paix de 2017, pour parler de l'universalité, de l'effectivité et de la mise en œuvre du Traité d'Interdiction après avoir été l'un des premiers précurseurs et signataire de ce Traité inter-

national le 20 septembre 2017.

Après avoir passé avec succès, l'Examen périodique universel (EPU) et félicité par Madame Bachelet pour les réformes constitutionnelles et législatives engagées, favorables aux droits de l'Homme, et après avoir été classé comme Etat champion par le Bureau Régional de l'ONU pour l'Afrique Australe pour la prévention et lutte contre la traite des personnes, l'Union des Comores vient de franchir un autre pas, dans la prévention

et protection des droits des réfugiés, un fléau mondial qui n'épargne aucun pays.

L'Union des Comores travaille également avec l'OIM, après avoir adhéré au Protocole additionnel sur la lutte contre les trafics illicites des migrants, par terre, mer et air, pour une meilleure identification et prise en charge des migrants.

Dans ce même élan, la délégation comorienne a transmis officiellement, au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, le rap-

port national sur la situation des droits de l'Homme aux Comores, 2019-2020, élaboré par la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL). Ce rapport contient les éléments sur la situation des droits de l'homme aux Comores, et énonce les activités réalisées par la CNDHL entre 2019 et 2020.

Ibnou M. Abdou

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Vers la résiliation du contrat Gateway ?

Le contrat sur la gestion du système de contrôle et de sécurité des appels entrants et sortants appelé Gateway, confié à un opérateur étranger au nom d'Asteria, risque d'être résilié par le gouvernement.

Selon des sources bien au fait du dossier, le gouvernement s'apprête à mettre un terme au contrat sur la gestion du système de contrôle et de sécurité des appels

entrants et sortants appelé Gateway, confié à un opérateur étranger au passé sulfureux au nom d'Asteria. Et pour cause : un manque à gagner allant jusqu'à plus de 30% du chiffre d'affaires par rapport à la période précédant la signature, dont l'annonce a été faite courant mai de cette année. Depuis que l'État a mis en place ce système exclusif de régulation et de contrôle des communications internationales (Gateway international unique),

confié à Asteria, les acteurs du secteur des Tics n'ont jamais cessé de dénoncer cette décision.

Dans un entretien à La Gazette des Comores le 10 mars, Hamidou Mhoma, président de l'Association comorienne des consommateurs des Tics, avait tiré la sonnette d'alarme. « Nous demandons aux autorités de revoir la copie et de ne pas céder aux chants des sirènes. Cette société (Asteria, Ndlr) n'apportera pas de la valeur ajoutée au marché. Si ce

Gateway est jugé indispensable après discussion avec tous les acteurs, l'État comorien à travers l'ANRTIC ou un appel à projet porté par des nationaux peut le mettre en place. Si l'État maintient ce contrat, je suis persuadé qu'après 6 mois de lancement, il va s'apercevoir de la supercherie mais risque d'être bloqué par les conditions d'annulation dudit contrat. Dans des cas similaires, c'est écrit qu'en cas de résiliation avant le terme du

contrat, l'État paiera des dommages qui correspondent souvent aux revenus des nombres d'années qui restent à courir. Des fois ces types de contrats sont signés pour les dommages intérêts. L'expérience a montré que les intérêts de la partie Comorienne ont été toujours sacrifiés dans ce type de contrat ».

Andjouza Abouheir

COVID-19

Sans carte de vaccination, des agents sont interdits d'accès au bureau

Les autorités sanitaires et politiques de Mohéli ont mis à exécution l'obligation du pass sanitaire. Ce mardi matin, il était impossible d'accéder à plusieurs bureaux de la capitale mohélienne sans présenter la carte de vaccination. Une mesure qui n'aurait pas été décidée d'un commun accord avec la coordination nationale.

Comme annoncé au palais de Bonovo samedi dernier par la coordination insulaire de la lutte contre la covid-19, avec l'accord du gouverneur de l'île Mohamed Said Fazul, le pass sanitaire est devenu obligatoire à Mohéli. Ce mardi matin à l'ONICOR, à la SONELEC comme aux l'Hydrocarbures et à d'autres sociétés, les agents et cadres n'ont pas pu accéder à leur lieu de travail sans présentation de la carte de vaccination.



« Les mesures sont applicables dès le lundi 11 octobre mais moi j'ai donné à mes agents jusqu'à ce mercredi pour aller se faire vacciner mais à mon arrivée ici ce mardi

matin, moi-même j'ai été interdit d'entrer par la force de l'ordre car j'avais oublié la mienne. J'étais obligé de faire demi-tour pour aller la chercher et venir justifier que

j'ai reçu mes deux doses » témoigne Said Mohamed Elface, Directeur régional de l'ONICOR. Celui qui apprécie les mesures prises ajoute pourtant que l'annonce faite n'oblige pas les gens à se faire vacciner mais les administrations et sociétés ont l'obligation de faire en sorte que ceux qui ne sont pas vaccinés n'y accèdent pas. « On nous a même fait savoir qu'à la prochaine rentrée scolaire les élèves qui ne sont pas vaccinés ne seront pas acceptés en classe » a-t-il ajouté.

Des mesures qui ne font pas l'unanimité au sein de la coordination nationale. Pour elle, il a été convenu d'inciter la population à se faire vacciner mais pas de les obliger. « Si on arrive à atteindre une couverture de 50%, c'est là où l'on pense à obliger le 10% restants à se faire vacciner pour atteindre en décembre le taux de 60% et avoir l'immunité collective » app-

rend-t-on de source proche de la coordination nationale.

Pour Dr Hassanaly Abdoulanziz, président de la coordination insulaire, l'accord de principe a été donné par le chef de l'Etat pour que les autorités insulaires puissent prendre les mesures spéciales qu'elles jugent utiles afin de sauver la population. « Les contrôles systématiques aux portes d'entrée de l'île ou encore l'interdiction strict des Maoulid ce sont des mesures prises uniquement à Mohéli, nous voulons nous assurer d'atteindre cette immunité collective en décembre pour permettre la reprise de nos festivités culturelles » explique-t-il avant d'indiquer que le nombre de cas des personnes testées positives ne cessent d'augmenter ces derniers temps à Mohéli.

Riwad

PASS SANITAIRE

« Aucune décision n'a été prise dans ce sens »

Si la coordination mise plus sur les stratégies, Fazul prend les devants. Dans sa stratégie de faire barrière à une troisième vague de la covid-19 et ses variants, il n'a pas hésité à imposer la vaccination obligatoire dans l'île. Cette décision ne concerne que Mohéli car rien n'a été entériné en interministériel.

Alors que la coordination nationale réfléchit encore sur comment inciter la population à se faire vacciner, le locataire de Bonovo voit les choses sous un autre angle. Depuis lundi dernier, le pass sanitaire obligatoire est devenu obligatoire dans les administrations publiques dans un premier temps, en plus des contrôles drastiques aux portes d'entrée et sortie de l'île.

Une décision qui risque de perturber les procédures vaccinales déjà lancées à l'échelle nationale puisque cette option n'est pas enco-

re officiellement entérinée en conseil interministériel. Devant la faible couverture vaccinale, plusieurs aspects ont été abordés en interministériel du lundi 11 octobre, sur les actions pouvant contribuer à augmenter la participation des populations cibles surtout la tranche d'âge des plus de 40 ans. « Plusieurs propositions ont été faites parmi lesquelles l'option des mesures restrictives pour ceux qui ne sont pas vaccinés, mais aucune décision n'a été prise dans ce sens », affirme une source de la coordination nationale.

Les mauvais souvenirs doivent encore hanter les Mohéliens et Fazul joue la prudence, d'où cette initiative d'anticiper les mesures. Selon la coordination insulaire, cette décision va concerner aussi les étudiants, les sociétés privées, les chauffeurs de taxi, les vendeurs et autres couches sociales. « Les forces de l'ordre viendront dans les lieux de travail pour vérifier si vos employés sont vaccinés. Toute per-

sonne qui ne se représentera pas au travail pour cause de non vaccination, ne sera pas payée », martèle Mohamed Said Fazul, le gouverneur de l'île.

Pour rappel, l'objectif souhaité par l'Etat est d'atteindre l'immunité collective à la fin de l'année. Il est

prévu d'ici fin décembre de vacciner 55% de population et une nouvelle commande de vaccin a été lancée pour la tranche des plus jeunes, estimée à 5%, un long chemin à parcourir.

Andjouza Abouheir



Photo d'archive

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

4^GENERATION SANS FIL



MVOLA HIDAYA

Campagne fidélisation MVola

Achetez du crédit ou souscrivez à un forfait Telma via MVola pendant tout le mois d'octobre et recevez un remboursement de 20% du montant cumulé de vos recharges/forfaits sur votre compte MVola au début du mois de novembre. Offre valable pour toute recharge ou forfait acheté via MVola jusqu'à 50 000 Fc par numéro d'abonné.

INTERFACE PROD | TELCO S.A.

DU 1ER AU 31 OCTOBRE

YE HWELEWA! HIDAYA

MVola VOUS REMBOURSE
Mobile Money



20%

OFFRE VALABLE POUR TOUT
FORFAIT OU RECHARGE
ACHETÉS VIA MVOLA
JUSQU'À 50 000FC
PAR NUMÉRO D'ABONNÉ

DU MONTANT DE VOTRE RECHARGE

SUR VOTRE COMPTE MVOLA*

*REMBOURSEMENT 20% AU DÉBUT DU MOIS DE NOVEMBRE

Service client : 410
www.telma.km



OCTOBRE 2021

4G GENERATION SANS FIL

MOBILES

Prix imbattables sur tous les mobiles

Restez en contact avec vos proches, grâce à la gamme mobiles 4G, idéal pour surfer et discuter sans compter

NOUVEAUX PRIX IMBATTABLES

SUR TOUS LES MOBILES TELMA !



UNIWA E2000

Téléphone 2G
Appareil Camera 0.08Mpx
Micro SD jusqu'à 8 Go
Batterie 900 mAh

5 000 FC



WI-KIF 4G

Téléphone 4G
Appareil photo 2 Mpx avec selfie
Ecran 2.4" + selfie VGA
Dual SIM

Mémoire vive 512 Mo
Mémoire interne 4Go
Lecteur Micro SD jusqu'à 8 Go
Batterie 2500 mAh

-15 900 FC 13 500 FC



Telma i-feel+

Android 8.1 64 bits
Mémoire vive 1 Go
Mémoire interne 8 Go
Micro SD jusqu'à 128 Go Max
Dual SIM

Appareil photo avant 2 Mpx
avec Selfie 13 Mpx
Batterie 2 500mAh

-19 500 FC 17 000 FC



TELMA FIVE 4G

Android 8.1
Mémoire vive 1 Go
Mémoire interne 32 Go
Dual SIM

Appareil photo Dual 8 Mpx
avec Dual selfie 2 mpx
Batterie 4000 mAh

-29 500 FC 26 500 FC



Telma EGO+

Android 8.0 Pie
Mémoire vive 3 Go
Mémoire interne 16 Go
Dual SIM

Appareil photo Dual camera 13 Mpx
avec Dual selfie 5 mpx
Batterie 3500

Cocote offerte

-45 000 FC 42 000 FC



mobile garantie 1 mois à partir de la date d'achat sur tout défaut constructeur uniquement

CANAL + MVOLA

Se réabonner aux Offres Canal+ n'a jamais été aussi facile!

Gagnez du temps, réabonnez-vous à Canal+ à partir de votre téléphone via MVola sans vous déplacer. Accédez directement en composant le #444*1*5# et suivez les instructions. Quelques minutes suffisent pour renouveler son abonnement.



LES OFFRES
CANAL+ avec

- ▶ Paiement à distance
- ▶ Service disponible 7/7J - 24/24H
- ▶ Reconduction abonnement

Tapez le #444*1*5#

INTERVIEW

Lee Nossent : "Quand on a des grandes ambitions, on est forcément armé de convictions"

Artiste et fondateur du concept Kara-Live, Djouhoud Lianfar de son vrai nom, répond aux questions de La Gazette des Comores/Hzk Presse. Dans cette interview, l'artiste revient notamment sur son projet "Ndola" sorti il y a 2 ans. Lee Nossent évoque la compil "Shi Hatru", son regard sur la musique comorienne, son concept Kara-live mais aussi son intégration depuis 2016 qu'il a décidé de quitter la France pour s'installer définitivement aux Comores. Reconnaisant que « rien n'est donné », il affirme « apprendre » tous les jours. Interview.

Question : Deux ans depuis la sortie de votre EP « Ndola », quel est votre aperçu depuis ?

Lee Nossent : Le projet « Ndola (mariage ou l'autre, selon le contexte) » fut un test. Une pierre lancée pour m'imprégner et surtout prendre la température. J'ai longtemps, pour ne pas dire toujours chanté qu'en français avec une couleur musicale bien étrangère. J'ai le désir de faire aujourd'hui un album qui doit représenter l'homme que je suis devenu donc l'artiste que je suis, influences nouvelles. « Ndola » m'a donné certaines certitudes et une ouverture vers l'Afrique, niveau sonorité.

Question : Vous avez pris part au concept « Shi hatru » qui devrait réunir plusieurs artistes de la région Océan Indien. Où en est-on exactement ?

L.N : Tout ce que je peux dire c'est que la compilation « Shi hatru (à la façon de chez nous) » va étonner de par le nombre d'artistes, le nombre de collaborations. Elle ouvre la porte aux échanges artistiques, aux rencontres musicales. La compilation est toujours en cours de finition. Il reste quelques titres à boucler mais le gros du projet est déjà là, pour une sortie qui devrait se faire début 2022. Inchallah !

Question : En plus de vos prestations scéniques et vos enregistrements en studio, vous vous êtes fait connaître à travers des vidéos sur Facebook et le concept « Gari Tv ». Depuis l'année dernière, vous avez mis en place le Kara Live. Pouvez-vous nous parler de ce concept ?

L.N : J'en suis membre fondateur. Créé en 2017, on ambitionne de défendre et valoriser l'univers de la musique comorienne et des artistes en créant un écosystème propice à son éclosion et à son expansion vers l'international et à servir de trait d'union entre les artistes locaux et ceux installés à l'étranger. Pour y parvenir, le passage à la professionnalisation est une étape importante et indispensable. Le projet Kara-live répond à cette double demande de mettre en vitrine ce trésor que constituent la richesse et la diversité de ce patrimoine immatériel national qu'est le Twarab, traditionnel et moderne, à travers des prestations en live. Ainsi on a conçu une émission de divertissement

musical en direct sur la télévision nationale, ORTC et les réseaux sociaux. Kara-live c'est 20 émissions en direct, 140 quotidiennes, 200 chansons proposées au public, pour sélectionner 120 qui seront jouées et interprétées en direct par les 4 musiciens composant l'orchestre et la chanteuse présentatrice. C'est aussi des interviews des grands artistes comoriens, des millions de téléspectateurs devant la télévision et sur les réseaux sociaux de l'intérieur et surtout de la diaspora. Une émission interactive et participative tant dans la programmation des chansons (le choix des 6 titres de chaque émission) que dans l'interprétation (un invité du public tiré au sort). KARA-LIVE est aussi une formidable aventure humaine, avec déjà 13 emplois directs et plus de 8 indirects, un studio Kara-live à Mavingouni et des investissements en équipements à améliorer

Question : Vous vous êtes installé aux Comores depuis 2016, vous vous êtes bien adapté et vous avez même investi dans différents secteurs. Comment concevez-vous la vie d'artistes aux Comores ?

L.N : Rien n'est facile, rien n'est donné quand on vient de l'étranger. Il faut bosser doublement. L'intégration n'est jamais si simple. Mais quand on a de grandes ambitions, on est forcément armé de convictions. J'aime mon pays et je l'ai prouvé en venant m'y installer. J'apprends tous les jours. Je suis



heureux d'avoir eu la chance de revenir au pays tôt pour m'y installer.

Question : Comment voyez-vous la musique pendant tes 5 ans aux Comores ?

L.N : J'ai le désir de m'investir pleinement en tant que chanteur mais aussi en tant qu'acteur de la vie culturelle comorienne. Je voudrais apporter mon aide, ma petite expérience dans le domaine. J'ai le

rêve de voir très prochainement la musique comorienne s'installer dans le paysage audio-visuel des chaînes étrangères. Le rêve de voir enfin la musique comorienne intégrer les grands festivals à l'extérieur mais aussi que l'on puisse jouir d'infrastructures pour l'évolution et l'épanouissement du monde de la musique comorienne.

Propos recueillis par
A.O Yazid



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau de l'OMS recrute un **gestionnaire de données en appui à l'Unité suivi et évaluation du PNL**(Programme national de lutte contre le paludisme) pour un contrat de durée déterminée (**6 mois**).

Le candidat recherché doit prouver qu'il est capable de fournir une expertise de qualité et de proximité :

- Des connaissances dans la gestion des données ;
- Des compétences dans la collecte des données statistiques, l'évaluation, l'analyse et le suivi des données dans le domaine de santé publique ;
- Des habilités avancées dans la conception, la gestion, l'analyse, l'administration des applications informatiques et la gestion des bases de données et d'outils internet.

- Familiarité avec les évaluations des systèmes de surveillance et leurs principes.

Pour plus d'information, les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance **des termes de référence** de ce poste à pourvoir auprès du Bureau de l'OMS-Comores sis à Moroni – Hamramba, Maison des Nations Unies ou à les consulter sur la page officielle de l'OMS Comores sur Facebook.

• Date limite pour postuler : **25 Octobre 2021 à 15H00** (heure des Comores)

• Seuls les candidats retenus pour des entretiens seront contactés.

• Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127